



Soirée reconnaissance de nos pompiers



FÉLICITATIONS À NOS POMPIERS

Le 19 novembre dernier avait lieu la soirée reconnaissance du Service des incendies. À cette occasion, monsieur Éric Lachapelle, directeur du Service de sécurité incendie, recevait une décoration particulière de la gouverneure générale afin de souligner ses 20 ans de service.

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a profité de l'événement pour remettre des médailles à tous les pompiers qui cumulaient 5, 10 et 15 ans de loyaux services.



Félicitations à tous les pompiers honorés et merci aux familles et amis qui se sont déplacés pour célébrer avec nous!

À l'avant plan : David Girard, Christine Arbour-Trépanier, Jonathan Denommée

À l'arrière : François Gaudet, Michael Beaudry-Gravel, Éric Lachapelle, Simon Laporte et Dany Filiatrault

Crédit photos : Amélie Brunet

ST-ALPHONSE EN BLANC

15 et 16 février p. 12

Consultez la programmation des activités aux pages 5, 6 et 7.

Une année qui se termine en beauté!

Déjà 2018 qui s'achève! Nous regardons derrière nous et nous sommes fiers du chemin que nous avons tracé au cours de la dernière année. Aussi, nous sommes heureux de constater qu'en votre compagnie, nous nous dirigeons dans la bonne direction. C'est avec une grande satisfaction qu'avec l'appui des employés municipaux, nous avons fait le bilan des réalisations de 2018. Cette rétrospection nous a permis de constater qu'il s'est fait beaucoup de belles choses durant les douze derniers mois.

Que ce soit en environnement ou dans les travaux publics, en urbanisme ou en loisir, en sécurité publique ou encore dans les finances, de nombreux projets ont vu le jour. De plus, plusieurs façons de faire ont été réévaluées et repensées afin de livrer un rendement optimal et qui se rapproche davantage du citoyen.

En 2018, nous avons procédé à plusieurs acquisitions, accompagné de nombreux citoyens ou regroupements, caractérisé des chemins, mis en branle de nouvelles politiques, construit des installations neuves ou rafraîchi d'autres déjà existantes, refait des chemins, réorganisé des services, formé nos citoyens, élus et employés, consulté notre communauté et nos organismes, réduit nos dépenses, soutenu une quantité impressionnante de projets, mis en place des processus de suivi et d'évaluation, signé de nouveaux partenariats, développé des idées innovantes.

Toutes ces réalisations n'auraient pas pu se concrétiser sans votre appui à vous, les citoyens. Merci de nous avoir soutenus dans l'ensemble de nos démarches. Merci d'avancer à nos côtés dans la vision d'un Saint-Alphonse-Rodriguez qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Ce chemin, nous continuerons de le dessiner en 2019 avec les projets et orientations qui ont déjà commencé à se profiler. Nous vous gardons quelques belles surprises, mais nous pouvons vous dévoiler quelques-unes des actions qui se retrouveront sur la planche de travail.

Parmi les accomplissements prévus, nommons la consultation des associations de lacs, la rénovation du Centre communautaire rodriguais, l'amélioration de parcs et lieux publics (parc des Arts, plage municipale, etc.), la réfection de rues, la création d'un comité d'embellissement, la mise en œuvre de la Politique culturelle, l'amélioration des infrastructures de plein air, la relance de la Politique familiale et amie des aînés, l'exploration de la possibilité d'avoir un parc d'escalade, la modernisation des pratiques en matière de finances ainsi que l'actualisation et l'uniformisation de nos outils de communication.

Également, pour bien préparer l'année 2019, c'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons la sortie imminente d'un tout nouvel outil qui regroupe toutes les informations administratives et culturelles de la Municipalité à un même endroit.

Le calendrier 2019 de Saint-Alphonse-Rodriguez met en vedette des gens de chez nous dans des paysages et un environnement que nous connaissons, que nous aimons. Il sera distribué sous peu à toutes les adresses. Soyez fiers de l'exposer sur votre mur et de l'utiliser abondamment!

Notre mairesse à la radio!

Isabelle Perreault vous invite à syntoniser les ondes de la radioCFNJ (99,1 FM) tous les vendredis à 16 h 45. Parfois accompagnée des maires de municipalités avoisinantes, elle informera les auditeurs, avec tout le dynamisme qu'on lui connaît, de ce qui se passe *Au cœur de la Matawinie*.



À écouter assidument!



Nos meilleurs vœux

En conclusion de cette belle année, nous souhaitons vous offrir nos meilleurs vœux pour la période des Fêtes qui arrive. Soyez prudents lors de vos déplacements. Tous les membres du Conseil se joignent aux employés municipaux pour vous souhaiter santé, amour et prospérité en vue de l'année 2019 qui s'annonce fort prometteuse!

Mandat professionnel Site Web

Le site Internet de la Municipalité étant vétuste et devant être modernisé, la Municipalité a procédé à un appel d'offres et mandate la firme Proulx communications pour la réalisation de son futur site Web.



Achat d'une dameuse/surfaceuse

Une nouvelle dameuse/surfaceuse/ski de fond a été achetée afin d'assurer l'entretien hivernal des sentiers multifonctionnels municipaux.



Mandat de services professionnels en urbanisme

Dans le but de répondre aux exigences du nouveau schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Matawinie en vigueur depuis janvier 2018, la Municipalité a confié à l'Atelier Urbain le mandat de l'accompagner afin d'assurer une concordance entre ce plan et les règlements d'urbanisme municipaux.



Permis de construction émis Octobre et novembre 2017 et 2018

	2017	2018
Octobre	47	36
Novembre	13	24
Cumulatif (depuis janvier)	328	342
Valeur (\$)	7 070 794 \$	7 406 320 \$

Modification du règlement relatif aux nuisances

Lors de la séance du 20 novembre 2018, il y a eu dépôt d'un avis de motion et du projet de règlement modifiant le règlement relatif aux nuisances. Dans les articles 1.8 et 2.3.1.8, le mot « naturel » a été ajouté afin de clarifier le fait que le bois qu'il est permis de brûler se doit d'être naturel.

Municipalité alliée contre la violence conjugale

Dans le cadre des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, la Municipalité a adopté une résolution appuyant les démarches du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (ainsi que ses 42 maisons membres) et se positionne contre la violence conjugale.



Contrat de surveillance de patinoire

Le contrat de surveillance de la patinoire a été confié à Jessie-James Rivers pour la saison 2018-2019.



Séances ordinaires du conseil municipal 2019

Pour l'année 2019, les séances du Conseil auront lieu les mardis suivants, à 19 h, au Centre communautaire rodriguais :

22 janvier	21 mai	17 septembre
19 février	18 juin	15 octobre
19 mars	16 juillet	19 novembre
16 avril	20 août	10 décembre

Offre d'emploi

INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez est à la recherche d'un inspecteur en bâtiments et en environnement, sous la supervision du directeur de l'Urbanisme. La personne choisie s'assure que les dispositions de tous les règlements municipaux (construction, zonage, lotissement, nuisances) sont observées.

POUR POSTULER

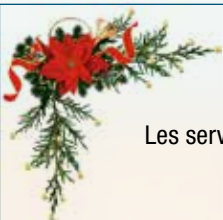
Par courriel seulement au plus tard le 18 janvier 2019 à 16 h 30 à l'adresse suivante : tbeliveau@munsar.ca
SVP, inclure une preuve du dernier diplôme obtenu.

Pour consulter la version complète de cette offre d'emploi, rendez-vous au www.munsar.ca

Fermeture des services municipaux durant la période des Fêtes

Les services municipaux seront fermés du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclusivement.

Joyeuses Fêtes!





Question du mois

Quelle est la différence entre un marais et un marécage?

Réponse à la question du mois de novembre

Le lac Cloutier reçoit les eaux des lacs Long, Stevens, Loyer, Pierre et Arbour. Puis, la décharge du lac Cloutier coule en direction de Sainte-Béatrix jusqu'à la rivière L'Assomption. Pour ceux qui connaissent bien le secteur, c'est le gros ruisseau qui passe près de la Boulangerie Sainte-Béatrix.



Ces temps-ci, les gens n'en ont que pour les changements climatiques : diminuons la consommation de pétrole, à bas la consommation de plastique, achetons local, recyclons... On ne devrait pas oublier de protéger la nature qui nous entoure directement, sur notre terrain.

C'est rare qu'on entende quelqu'un dire que, pour l'environnement, il ne fait que conserver la nature intacte autour de chez lui, telle quelle. On remplit les milieux humides pour se faire un garage, on coupe la bande riveraine au plus court pour voir un lac, on nettoie la forêt pour avoir un boisé propre, on coupe les conifères, car ils nuisent à la croissance du gazon.

Chacun de ces gestes qui semblent pourtant insignifiants détruit, petit à petit, un habitat pour la faune, ou bien une source de nourriture pour celle-ci.

Changer notre manière de penser



Voici un exemple anodin. Lorsqu'on voit des centaines de chenilles dans un arbre, plusieurs ont l'instinct de couper la branche pour la brûler, mais réfléchissons-y un petit peu. Ces chenilles ne font que consommer quelques feuilles, l'arbre ne mourra pas pour cela, il y en a des milliers. Leur présence pourrait avoir pour effet de diminuer sa croissance légèrement, mais il devrait survivre sans problème. Finalement, ces chenilles seront une excellente nourriture pour les oisillons qui viennent de naître.

Faire un petit geste local

Récemment, on apprenait que la Terre avait perdu 60 % de ses animaux sauvages en 44 ans. Ces chiffres en surprennent plusieurs, mais quand on y pense, c'est bien compréhensible; l'humain prend de plus en plus d'espace sur cette terre et en laisse bien peu pour la nature. Un exemple concret : depuis des années, on nous dit qu'il faut protéger les milieux humides et encore aujourd'hui, ils disparaissent les uns après les autres, et ce, ici-même à Saint-Alphonse-Rodriguez. Souvent ce sont quelques mètres carrés à la fois qui disparaissent, mais au final, ces « swamps », jugées à tort inutiles, disparaissent complètement.



Concrètement, chaque personne peut faire une différence simplement sur son terrain. Nous devons en être conscients. Chacun de nos gestes est susceptible de perturber, à différents niveaux, l'environnement. Essayons d'altérer notre milieu le moins possible. Quand on y pense, la nature est bien faite. Il ne faut que la comprendre.

Nouveau sentier

Avec la neige qui est arrivée, nous vous invitons à parcourir le nouveau sentier du village qui trouve son entrée sur la rue de la Plage. Avec un réseau de sentiers de près de 700 mètres, il est parfait pour les courtes randonnées en raquette. De plus, il se prête aussi à la pratique du « fatbike ». Un bénévole passionné par ce sport fait l'entretien du sentier pour en faciliter la pratique. Bonne découverte!



PROGRAMMATION des activités

HIVER 2019

Inscription à la réception de l'Hôtel de ville avant la date de début de l'activité
450 883-2264 poste 7400 - info@munsar.ca



Initiation arts martiaux et autodéfense

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Initiation aux arts martiaux tels que le karaté, le jiu-jitsu brésilien et le kickboxing en mode autodéfense. Une approche adaptée aux enfants du primaire leur permettant de développer l'autodéfense à travers la base des arts martiaux avec travail techniques de base, travail en équipe et jeux d'habiletés. Une discussion sur l'intimidation sera intégrée.

*Prise en charge des enfants par le professeur à la sortie de l'école.

Mardi 15 h 30 à 16 h 30	8 cours 22, 29 janvier, 12, 26 février, 12 et 26 mars, 2 et 9 avril 2019	Tarif 70 \$
----------------------------	--	----------------

◆ Professeurs : Philibert Perreault et Benjamin Racine

Gym-mouvements créatifs 5 à 12 ans

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Acrobaties au sol, musculation, équilibre, improdanse, musique, créativité et détente. Pour garçons et filles!

Mercredi 16 h 30 à 17 h 30	Tarif 95 \$
8 cours 23 et 30 janvier, 6, 20 et 27 février, 20 et 27 mars, 3 avril 2019	

◆ Professeure : Marie-Claire Bouchard



Atelier de théâtre pour enfants

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Jeux et exercices amusants stimulant la créativité, l'expression et la confiance en soi pour les 4^e, 5^e et 6^e années.

*Prise en charge des enfants par le professeur à la sortie de l'école.

Mercredi 15 h 10 à 16 h 10	8 cours 23 et 30 janvier, 6, 20 et 27 février, 20 et 27 mars, 3 avril 2019	Tarif 85 \$
-------------------------------	---	----------------

◆ Professeure : Marie-Claire Bouchard



Atelier sur la gestion du stress et de l'anxiété par l'autohypnose et la visualisation

MAISON DE LA CULTURE

À l'aide de l'hypnologue enseignante, vous apprendrez une grande panoplie d'outils, chaque «accès» au problème permet à l'inconscient de traiter différemment les informations stockées pour parvenir à des comportements mieux adaptés. L'autohypnose est une méthode efficace pour traiter divers problèmes de la vie quotidienne et parvenir à atteindre des objectifs. Apportez votre tapis de sol.

Lundi 9 h 30 à 10 h 30	10 cours	28 janvier au 1 ^{er} avril 2019	Tarif 120 \$
------------------------	----------	--	--------------

◆ Professeure : Sylvie Bédard, hypnothérapeute, massothérapeute (membre Ritma et AQTN)



Dessin et peinture

SALLE MARCEL-GAUDET

Judi 18 h à 20 h	6 cours 7 février au 14 mars 2019	Tarif 132 \$ 30 \$ matériel
---------------------	--------------------------------------	--------------------------------

◆ Professeure : Monique Bouchard



Zumba Gold

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Exercice cardio, sans impact, inspiré des rythmes latins où chacun peut y aller à son rythme.

Ouvert à tous.

Lundi 9 h 30 à 10 h 30	12 cours 21 janvier au 8 avril 2019	Tarif 108 \$
---------------------------	--	-----------------

◆ Professeure : Audrey Billaudeau

168 \$ pour
Zumba Gold et
Muscu-stretching

Muscu-stretching

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Musculation avec bande élastique entrecoupée d'étirements pour favoriser le développement de l'endurance musculaire et améliorer la souplesse.

Lundi 10 h 30 à 11 h 30	12 cours 21 janvier au 8 avril 2019	Tarif 108 \$
----------------------------	--	-----------------

◆ Professeure : Audrey Billaudeau

Yoga CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le yoga apporte le bien-être dans le corps et l'esprit par les postures, la respiration et la relaxation. Apportez vos tapis, courroie, blocs et couverture. Bienvenue à tous.

Lundi 19 h à 20 h 15	Tarif 150 \$
10 cours 28 janvier au 1 ^{er} avril 2019	

◆ Professeure :
Mariette Fontaine



Tabata

GYMNASSE CAMP PAPILLON

Entraînement à intervalle régulier, basé sur un rythme de 20 secondes à intensité maximale, et 10 secondes de récupération. Matériel requis : tapis de sol, bouteille d'eau et serviette.

Mardi 19 h à 20 h	22 janvier au 16 avril 2019 *Aucun cours le 5 mars
12 cours	Tarif 166 \$

◆ Cours offert par :
En Corps

234 \$ pour
Zumba et Tabata
80 \$ pour enfant
qui accompagne
son parent



Zumba

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Cours de danse influencé par plusieurs styles comme le baladi, la salsa, la cumbia, le chacha, la bachata, la samba, le reggaetown, le hip-hop ainsi que des musiques du monde. Le Zumba est facile à apprendre avec des routines simples et organisées. La musique est endiablée! Les rythmes invitants et stimulants donnent inévitablement le goût de se déhancher.

Judi 18 h à 19 h	12 cours - 17, 24 et 31 janvier, 7 et 14 février, 21 et 28 mars, 4, 11, 18 et 25 avril et 2 mai 2019	Tarif 166 \$
---------------------	--	-----------------

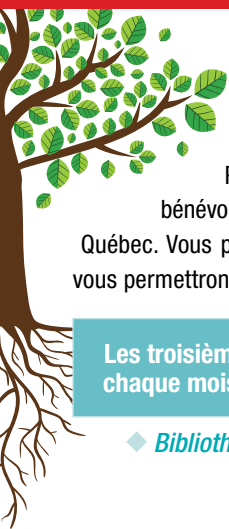
◆ Cours offert par : En Corps

Badminton

GYMNASSE CAMP PAPILLON

Lundi et mercredi 16 h à 20 h	GRATUIT
-------------------------------	---------





Atelier de généalogie

BIBLIOTHÈQUE

Partez à la recherche de vos ancêtres! Avec l'aide de nos bénévoles, venez découvrir la ressource numérique Généalogie Québec. Vous pourrez y consulter une multitude d'outils de recherche qui vous permettront de faire votre arbre généalogique. Inscriptions obligatoires.

Les troisièmes jeudis de
chaque mois 18 h à 20 h

DÉBUT
17 janvier 2019

GRATUIT
Places limitées

◆ Bibliothèque 450 883-2264 poste 7435

Club de Scrabble Les maux de tête

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Scrabble duplicate.

Jeudi
13 h à 16 h

10 janvier au
30 mai 2019

Tarif
3 \$

◆ Diane Tétreault 450 883-5649



Sculpture sur bois

MAISON DE LA CULTURE 2^e ÉTAGE

Sculpture générale pour débutant ou avancé, bas et haut relief, ronde bosse, faune allée.

Mercredi
13 h 30 à 16 h 30

16 janvier au 3 avril
2019 - 12 cours

Tarif
180 \$

◆ Marie et Maurice Bourgeois 450 883-9224



Femmes en arts

SALLE MARCEL-GAUDET

Les femmes en arts proposent des rencontres pour femmes seulement, les mardis de 13 h à 16 h à la salle Marcel-Gaudet. Aucune inscription nécessaire, un coût de 2\$ est demandé à chaque visite pour financer l'achat de café, biscuits et matériel pour les activités.

Mardi
13 h à 16 h

15 janvier au
14 mai 2019

Tarif
2 \$

◆ Danielle Julien 450 883-1205



Aquarelle

MAISON DE LA CULTURE 2^e ÉTAGE

L'artiste qui sommeille en vous sera comblé par cette technique millénaire qui consiste à délayer des pigments dans l'eau comme moyen de création. Tous les niveaux. Maximum 7 participants par cours.

Mardi 9 h 30 à 12 h 30
et 13 h 30 à 16 h 30

10 cours
18 février au 23 avril 2019

Tarif
220 \$

◆ Ginette Marquis 450 839-7472
ginettemarquis@hotmail.com



Club Amitié Saint-Alphonse-Rodriguez Ouvert à tous

Pétanque	Mardi soir DÉBUT 8 janvier	Raymond Guibault 450 883-8533 Jean-Guy Loiseau 450 883-2330
Conditionnement physique	Mardi et mercredi matin 8 janvier au 29 mai 2019	Danielle Lanoix 450 883-6044
Cartes et petit bingo	Mercredi 12 h 30 9 janvier au 29 mai 2019	Léo Forest 450 883-6515 Michel Charbonneau 450 883-8543
Bingo	1 ^{er} et 3 ^e vendredi de chaque mois 19 h DÉBUT 11 janvier 2019	Léo Forest 450 883-6515 Michel Charbonneau 450 883-8543
Poker	Mercredi 19 h - DÉBUT 9 janvier 2019 Dimanche 19 h - DÉBUT 27 janvier 2019	Pauline Coutu 450 803-2962
Souper du mois	2 ^e mercredi de chaque mois 17 h 30 DÉBUT 13 février 2019	Michel Charbonneau 450 883-8543

Cours de danse

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Bienvenue aux débutants, intermédiaires et avancés.

Mercredi 18 h 30 à 20 h

23 janvier au 29 mai 2019

PRATIQUES 25 janvier
au 31 mai 2019

GRATUIT

◆ Danielle Lanoix
450 883-6044





Urbanisme

Le bon voisinage

En ce temps de fête qui débute, l'amitié et la bonne humeur devraient être présentes dans l'air. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas lorsqu'un voisin nous rend colérique quotidiennement avec ses activités.

Que ce soit la neige qu'il envoie sur votre terrain, ses trois chiens toujours rendus chez vous et qui jappent constamment, sa lumière de garage qui vous illumine la cuisine la nuit comme s'il était midi, des racines de l'arbre du voisin qui nuisent à votre piscine, ou bien, du cabanon érigé sur la ligne du terrain, la source d'un conflit est peut-être justifiée.

Avant d'appeler la Municipalité pour vous plaindre, avez-vous tout d'abord communiqué avec ce voisin et tenté de lui expliquer le problème? Plusieurs nuisances peuvent être résolues lors d'une simple conversation.

Vérifiez peut-être d'abord avec la Municipalité si la nuisance en question en est réellement une et s'il existe un règlement pour légiférer cela.

D'autres situations pourraient ne pas être du ressort de la Municipalité. Par exemple, l'empiétement de terrain, les limites de bornage, un arbre du voisin qui nuit à votre propriété ou un droit de passage nébuleux. Ces cas sont plus souvent de l'ordre juridique. Voici un site qui pourrait vous éclairer en ce sens: www.justice.gouv.qc.ca/vos-differends/rapports-de-voisinage/. Consultez-le avant de porter quelque action que ce soit.

Finalement, dans d'autres cas extrêmes, ce sont d'autres autorités ou organismes, mieux outillés pour vous aider, qui doivent être contactés pour régler votre problème : la police, les gardes-chasse, la société protectrice des animaux ou bien urgences-environnement.

Avant de porter plainte à la Municipalité, prenez le temps de réfléchir et demandez-vous si c'est bien la Municipalité qui peut régler votre problème ou si une simple communication pourrait régler la situation. De bons voisins, ça n'a pas de prix, mais un bon respect avec ceux-ci, c'est aussi très bon! La prochaine fois que vous les verrez, saluez-les, vous débuterez peut-être une belle relation avec eux.



Bibliothèque



Horaire des Fêtes

La bibliothèque D'-Jacques-Olivier sera ouverte pendant les vacances de Noël.

C'est un rendez-vous le jeudi 27 et le vendredi 28 décembre, de 13 h 30 à 16 h 30.



Vous pourrez en profiter pour découvrir nos nouveautés d'automne, une cinquantaine de nouveaux titres, ainsi que nos jeux de société qui seront disponibles dans la salle d'animation. Toute l'équipe de votre bibliothèque municipale vous souhaite de Joyeuses Fêtes!



Prévention des incendies durant le temps des Fêtes

Voici quelques conseils utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël :

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.



- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-les avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

Deux options pour disposer de votre arbre après les Fêtes :

1. Procurez-vous un permis auprès de la municipalité et brûlez-le dans un endroit sécuritaire.
2. Apportez-le à l'écocentre dès son ouverture, le printemps prochain.

**Saviez-vous
qu'allumer les lumières dans
un sapin trop sec
risque de causer un incendie?**

Les appareils de chauffage électrique



Trop d'incendies sont causés par une mauvaise installation ou une utilisation inappropriée des différents appareils de chauffage. Assurez-vous que ces derniers ne sont pas placés près d'un matériau inflammable, comme des rideaux, une nappe ou un meuble. Les appareils doivent être bien entretenus et ne doivent pas surcharger le circuit électrique.

Les cendres chaudes

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

Comment vous en débarrasser?

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.



Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage. Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention! Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.



► Vie communautaire

SAMEDI 9 FÉVRIER 2019

11 h à 15 h

Plaisirs d'hiver sur le lac Pierre

Camp Papillon - 210, rue Papillon

Information: 450 758-0221

* en cas de tempête, l'événement sera annulé.

12 h à 21 h

Fête hivernale du lac Cloutier

1011, rue du Lac-Cloutier Sud

Information: k.boisvert@hotmail.com



Camp de la relâche scolaire

La période d'inscription est maintenant ouverte pour le camp de jour de la relâche scolaire qui aura lieu du 4 au 8 mars 2019. Pour chaque inscription d'un minimum de 3 jours par enfant, la Municipalité assumera le coût d'une de ces journées. Une belle idée de pur plaisir à glisser dans le bas de Noël!

◆ Information et inscription : www.campdelasalle.qc.ca

Randonnée aux flambeaux



Le 16 février 2019, venez vous amuser lors de la randonnée aux flambeaux du Club Quad Matawinie. Deux destinations s'offrent à nous. Information au début février sur notre page Facebook et notre site Internet. Départ de Saint-Alphonse-Rodriguez vers 15 h 30.

Départ de Saint-Côme vers 16 h 30. Le billet, au coût de 10 \$ par personne, comprend le souper hot-dog, salade, croustilles, boisson gazeuse, café et dessert. Bienvenue à tous!



Difficile de voir devant toi?

Appelle-nous! 1 866 APPELLE

**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**

La prévention à la portée de tous!



Rencontres pour les parents

Exclusives aux parents, ces rencontres offrent de belles occasions d'échanger et d'approfondir nos connaissances quant au trouble du spectre de l'autisme (TSA). Animées en collaboration avec le CISSS de Lanaudière, ces soirées sont offertes gratuitement pour tous.

L'aventure sociale

Cette rencontre traitera du fonctionnement des divers établissements (Centre de réadaptation, écoles) ainsi que les droits et les responsabilités des familles.

- Mercredi 16 janvier à Joliette (1075, boul. Firestone, 3^e étage) de 19 h à 21 h;

◆ Information et inscription : 450 759-9788, poste 1



Toute l'équipe de la SADC Matawinie
vous souhaite de très
JOYEUSES FÊTES !!!



Concours de dessin de l'Association des pompiers

À la suite d'un concours lancé dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies, la mascotte du Service incendie de Saint-Alphonse-Rodriguez a enfin trouvé un nom et s'appellera désormais **FLAMMÈCHE!**



Félicitations à **Xavier Viau**, élève de maternelle, gagnant du tirage, qui a reçu un certificat-cadeau de 50 \$ au centre d'amusement familial La Boîte aux Mille-Pattes. Un tirage a également été fait parmi les trois élèves de la classe de 2^e et 3^e années qui ont trouvé le nom de la mascotte.



Le gagnant, **Alex F.**, a reçu un certificat-cadeau de 50 \$ du Cinéma Joliette. Les deux autres participantes, **Rose** et **Zoé**, ont reçu un chandail de l'Association des pompiers. Merci à tous les élèves participants et félicitations aux gagnants!

Vie communautaire



Société d'histoire

Petits moments de notre histoire... Les Noël's d'antan'

Propos relatés par Carmen Parent, native de Saint-Alphonse Rodriguez.

Voici un article paru en décembre 2005 dans *Le Rodriguais* qui raconte très bien les Noël's d'autrefois et qui rappelle le souvenir de Carmen Parent-Payette, cette dame au grand cœur décédée le 31 octobre dernier.

« Je me souviens, lorsque j'étais enfant, le temps des fêtes commençait en début décembre. Vers le huit décembre, les grands froids étaient arrivés. Alors, les hommes pouvaient faire boucherie et les femmes cuisiner du boudin, de la saucisse, du ragoût de pattes de cochon et surtout, des tourtières. Environ une semaine avant la fête, on procédait au montage de l'arbre de Noël. Tous les enfants de la maison fabriquaient des décorations pour parer l'arbre de belles couleurs.

Les parents confectionnaient des cadeaux à partir des moyens mis à leur disposition. Ainsi, mon père, menuisier à ses heures, confectionnait des skis en bois, des berceaux de poupée et des petits chevaux. Ma mère quant à elle tricotait des mitaines, des bas, des foulards et des tuques. Quand elle pouvait récupérer des vieux bas, elle fabriquait des poupées de chiffon pour les plus jeunes.

Enfin, le grand jour de la messe de minuit arrivait. Durant la journée, mon père avait pris soin de placer des briques dans le fond du poêle à bois pour les réchauffer. Il les installait ensuite dans le fond de la carriole afin de garder nos pieds au chaud durant le trajet vers l'église. Nous habitions à deux milles et demi du village. On quittait la maison vers onze heures. Mon père avait attelé la jument et tous les enfants en âge de sortir à cette heure partaient pour la messe de minuit. Ma mère restait à la maison pour chauffer le poêle, préparer le réveillon et surtout, accrocher les bas. Ceux-ci contenaient une pomme, une orange, une poignée de « peanuts » en écaillés, un sucre d'orge et une petite liqueur. C'était la seule fois de l'année où des friandises nous étaient offertes.

Arrivés au village, mon père détélaît la jument, la mettait au chaud et on se rendait à l'église. À minuit, une personne désignée chantait le Minuit Chrétien et la chorale entonnait les chants de Noël. C'était le bonheur! La première messe était une grande messe et les deux autres, des basses messes. On sortait de l'église vers une heure trente. C'était le retour à la maison et l'excitation régnait dans la carriole. On avait tellement hâte d'arriver pour ouvrir les bas de Noël et les cadeaux, s'il y en avait, comme de raison. À table, on retrouvait plusieurs personnes pour le réveillon. Ma mère invitait des voisins, des personnes seules à partager avec nous les victuailles du temps des fêtes.

Dans ce temps-là, il y avait à tous les soirs des soupers et de la danse chez les grands-parents et les oncles et tantes; on fêtait jusqu'à la fête des Rois. Que de beaux souvenirs! »

ST-ALPHONSE EN BLANC

Vendredi 15 février

18 h 30 à 21 h 30

Disco sur la patinoire pour toute la famille et feu d'artifice

Samedi 16 février

13 h 30 à 16 h 30

Après-midi familial

Glossades, parcours de neige, maquillage et patin.

17 h 30 à 21 h 30

Rallye pédestre suivi d'un souper spaghetti

Inscription à l'Hôtel de ville avant le 8 février
450 883-2264
poste 7400



Rallye + souper
15 \$ / personne
Inscrivez-vous seul ou en équipe

HORAIRE DES PATINOIRES DU VILLAGE

À partir du 21 décembre, et bien sûr si la température le permet, la patinoire et l'anneau de glace du village seront ouverts.

Vous pourrez également avoir accès aux installations du sous-sol du Centre communautaire rodriguais aux heures suivantes :

Horaire du Temps des Fêtes

Samedi	22 décembre	29 décembre	10 h à 21 h
Dimanche	23 décembre	30 décembre	11 h à 21 h
Lundi	24 décembre	31 décembre	11 h à 16 h
Mardi	25 décembre	1 ^{er} janvier	12 h à 16 h
Mercredi	26 décembre	2 janvier	11 h à 21 h
Jeudi	27 décembre	3 janvier	11 h à 21 h
Vendredi	28 décembre	4 janvier	11 h à 21 h

Horaire régulier

Lundi au vendredi : 17 h à 21 h
Samedi et dimanche : 10 h à 21 h

Horaire relâche scolaire

(4 au 8 mars 2019)

Lundi au vendredi : 12 h à 20 h



Hôtel de ville

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
JOK 1W0

Téléphone : 450 883-2264
Sans frais : 1 877 883-2264
Télécopieur : 450 883-0833

Courriel : info@munsar.ca
Site Web : www.munsar.ca



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Permis de brûlage

Semaine :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
au 450 883-2264, poste 7400

de 16 h 30 à 21 h au 450 365-7657*

Les week-ends et les jours fériés :
de 9 h à 21 h au 450 365-7657*

* Vous joindrez une boîte vocale dans laquelle vous laissez votre numéro de téléphone et le Service de la sécurité incendie vous rappellera.

Bibliothèque municipale

Lundi au mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 13 h 30 à 19 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Horaire du Temps des Fêtes

Jeudi 27 décembre de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi 28 décembre de 13 h 30 à 16 h 30



Connexion Internet disponible sur les heures d'ouverture


Saint-Alphonse-Rodriguez
votre monde en pleine nature

Suivez-nous!

Inscrivez-vous à notre infolettre! www.munsar.ca

Abonnez-vous à notre page Facebook et soyez à l'affût de nos nouvelles et activités. www.facebook.com/munsar.ca/

